

Innovation

Pôles compétitifs

CCI de Lyon

La Chambre de commerce et d'industrie de Lyon édite à ce jour neuf « news letters » thématiques acheminées à 60 700 abonnés. Elle a ouvert en juin une communauté sur le réseau social Viadeo pour un « hub » territorial pilote de 112 membres sur son antenne de Lyon-Limonest. Elle va développer la version mobile de ce site. Depuis mi-février, une plateforme de micro-blogging est accessible sur Twitter.

Azur technology

L'éditeur lyonnais de logiciels Azur technology (50 salariés) vient de mettre en œuvre chez son client bordelais Pouey International, prestataire de services comme le renseignement commercial et le recouvrement de créances (200 salariés), un produit de dématérialisation des documents intégrant la numérisation des entrants et l'archivage-consultation dans un dossier unique. Trente-cinq mille dossiers sont en ligne. L'application s'enrichit de deux à trois mille dossiers et dix mille documents par mois. Les coûts postaux sont réduits de 25 % et les photocopies ont complètement disparu.

Tenerrdis

Le pôle grenoblois de compétitivité Tenerrdis, consacré aux nouvelles technologies de l'énergie, a vu trois des projets de recherche de ses adhérents retenus au titre du dixième appel à projets du Fonds unique interministériel (FUI) ; et seize autres retenus par l'Agence nationale de la recherche en 2010. Quinze PME innovantes sont impliquées dans ces travaux.

Carrières

Sept exploitants de carrières de la région doivent être récompensés, vendredi 17 septembre, pour la qualité de leur pratique professionnelle protégeant l'environnement ; et leur dialogue avec les élus comme avec la population alentour. Trois de ces carrières sont dans le Rhône ; deux, dans la Loire ; une, dans l'Ain et une, en Haute Savoie. En France, 945 carrières sont engagées dans la même démarche de progrès.



AcClnov, second centre d'accueil de laboratoires pour la recherche en biotechnologies et en biopharmacie, ouvrira en juin 2013

Deux des pôles lyonnais de compétitivité, c'est-à-dire Techtera, consacré aux textiles techniques ; et Lyonbiopôle, consacré aux industries de la santé, viennent de faire état de réalisations récentes ou imminentes. Techtera a obtenu un financement public de 2 M€ pour le projet de recherches Geo-Innov, sur les utilisations des tissus techniques dans le génie civil. Environ 1,5 M€ de dépenses resteront par ailleurs à la charge des entreprises privées associées au projet. Sept partenaires français vont travailler ensemble pendant trois ans sur des géotextiles de nouvelle génération, plus efficaces, plus résistants et réduisant l'empreinte carbone. La recherche commencera en janvier.

Le marché est en forte croissance, à proportion des besoins en construction-rénovation

d'infrastructures, en Europe élargie et dans les pays émergents. Il sera soumis à des contraintes qualitatives de plus en plus sévères. Il s'agit de réduire les volumes de matériaux transportés et de concevoir des techniques à usages multiples : renforcement, drainage, préservation des paysages, réduction des coûts d'entretien, amélioration de la longévité. Le projet est « porté » par l'entreprise iséroise MDB Texinov (Saint-Didier-de-la-Tour, 44 salariés en 2007). Celle-ci a notamment conçu un géotextile pour le réseau routier entre Tallin (Estonie) et Saint-Petersbourg (Russie), soumis à de fortes variations météorologiques. Techtera compte 110 adhérents.

Quant à lui, Lyonbiopôle va lancer dans le quartier de Gerland la construction d'un second centre d'accueil de laboratoires pour la recherche en

biotechnologies et en biopharmacie, trois fois plus vaste que le centre actuel, avec près de 6 000 mètres carrés proposés : la location, d'un coût de 18 M€ dont 15 M€ consacrés à l'immobilier et 2 M€ de matériels. Le centre AcClnov sortira de terre avec l'aide du Grand Lyon et de la Région. Il ouvrira en juin 2013. Il accueillera douze à quinze laboratoires qui auront alors accès à des services communs, à proximité immédiate de ses locaux actuels, ouverts en avril 2007. Il comprendra des plateaux de bio-production sur 1 190 mètres carrés ; une vingtaine de laboratoires analytiques (2 040 mètres carrés) ; et des zones techniques (2 040 mètres carrés).

Il devra s'agir de projets de recherche-développement et de diagnostics, de vaccins ou de nouvelles biotérapies contre les maladies infectieuses et cancer.